



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
2 avril 2012
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2012
Genève, 25-29 juin 2012
Point 5 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays
pour le Belize (2013-2017)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	2
II. Résultats obtenus et enseignements tirés de la coopération passée	3
III. Programme proposé	5
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme	7
Annexe	9
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Belize (2013-2017)	9



I. Analyse de la situation

1. Le Gouvernement du Belize continue d'orienter ses stratégies principalement vers la lutte contre la pauvreté. Outre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Belize a dégagé plusieurs priorités de développement, en l'occurrence dans des documents stratégiques clef tels que Horizon 2030, en mettant l'accent sur une gouvernance démocratique reposant sur un appareil gouvernemental transparent et responsable, capable d'améliorer la sécurité des citoyens et l'accès à la justice, l'éducation pour la vie et l'apprentissage permanent, et de bâtir une économie résistante, au service de citoyens bien portants, soucieux de l'environnement.

2. L'économie du Belize est de taille modeste; elle repose essentiellement sur l'entreprise privée et dépend en grande partie du tourisme et du pétrole. La croissance à long terme du Belize a été positive (selon le Gouvernement du Belize, pendant la période 2001-2008 : 4,5 % en moyenne et pendant la période 2009-2011 : 1,9 %). Toutefois, les inégalités restent importantes, comme l'indique le coefficient de Gini qui est passé de 40 % (2002) à 42 % (2009). Le Belize a pris du retard dans la réalisation de l'OMD 1, la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté ayant augmenté pour atteindre 41,3 % en 2009 (donnée de référence : 33,5 % (2002) malgré l'évolution favorable de son PIB, objectif : 16,8 % d'ici à 2015). Ce retard dans la réalisation de l'objectif du Millénaire relatif à la pauvreté s'explique essentiellement par le taux élevé du chômage qui atteint 23,1 % (le taux de chômage des femmes étant le double de celui des hommes et ce taux se situant à 28,4 % en 2010 pour le groupe d'âge 15-24 ans). Les conséquences de cette situation sur la sécurité alimentaire sont également alarmantes, étant donné que les chiffres fournis par le pays indiquent que la proportion de la population dont la ration alimentaire est inférieure à la norme continue également d'augmenter (les chiffres de 2009 indiquent presque 16 % de la population). Les niveaux de pauvreté élevés et la faiblesse des capacités institutionnelles au sein du système de justice pénale seraient également en grande partie responsables de la détérioration de la sécurité des citoyens dans le pays. En 2010, le chiffre alarmant de 42 meurtres pour 100 000 habitants a été enregistré, plaçant le Belize parmi les 14 pays les plus violents du monde. Le faible taux de scolarisation des garçons et la pénurie d'emplois, alliés à des causes exogènes – le Belize étant un point de transbordement et risquant de devenir une véritable route de la drogue – sont cités parmi les facteurs qui ont contribué à la détérioration de la situation du pays. Les retards pris dans la réalisation des OMD sont liés à un secteur public affaibli, à la fois par l'absence de personnel qualifié et le mauvais déroulement des activités de planification, d'achat, de gestion financière, de vérification des comptes, de surveillance et d'information, ce qui tient les fonctionnaires à la merci des influences politiques. Le manque de moyens d'organisation se traduit également par une production irrégulière de rapports sur les traités relatifs aux droits de l'homme et une planification des politiques assez peu axée sur les droits de l'homme.

3. L'indice de développement humain (IDH) du Belize était de 0,699 en 2011, ce qui le place au quatre-vingt-treizième rang sur 187 pays pour lesquels on dispose de données comparables. Le Belize est en bonne voie d'atteindre la plupart des OMD relatifs à la santé, en faisant porter ses efforts surtout sur la planification et les interventions fondées sur des données probantes, mais il ne réalisera probablement pas les OMD sur l'éducation et l'égalité des sexes. Dans ce dernier cas, cela

s'explique essentiellement par les faibles niveaux de participation des femmes à la vie politique (le pays compte 0 % de femmes parlementaires élues) et leur taux de chômage élevé. En ce qui concerne l'ODD 7, le pays a fait le nécessaire pour créer un environnement favorable, permettant une gestion rationnelle de sa base de ressources naturelles. La structure actuelle se caractérise par l'existence de cadres législatifs et réglementaires, ainsi que par des réseaux de partenariats étatiques et non étatiques. L'intégration effective des principes du développement durable dans tous les secteurs de l'économie du Belize par contre ne suivrait pas. Le Belize occupe la huitième position sur 167 pays dans le classement des pays les plus exposés aux risques climatiques (Banque mondiale). L'économie nationale dépendant en très grande partie de l'état des ressources naturelles (tourisme, agriculture, aquaculture, foresterie, entre autres), l'exposition aux catastrophes naturelles, et plus largement aux changements climatiques, est passée au centre des préoccupations nationales. Même si, selon les prévisions, les changements climatiques devraient augmenter la vulnérabilité de la population aux risques naturels, l'existence de pratiques de gestion non viables, telles que la reconversion non maîtrisée des terres, l'extension de l'agriculture à des terres inadaptées ou des sols très pauvres, et la concentration de personnes dans des zones très exposées accroissent à la fois les risques et l'impact des variations climatiques.

II. Résultats obtenus et enseignements tirés de la coopération passée

4. Entre 2007 et 2012, le PNUD s'est concentré sur les trois principaux domaines thématiques du PNUAD, à savoir la pauvreté, le VIH/sida et le développement durable.

5. **Pauvreté/Gouvernance.** Dans ce domaine, l'essentiel de l'appui du PNUD a porté sur la réforme de l'administration locale grâce à l'adoption de la Politique nationale sur l'administration locale et le renforcement des capacités de promotion d'une budgétisation axée sur le programme. Le renforcement des capacités en matière de décentralisation a été jugé nécessaire au transfert des OMD à l'échelle locale. En tant que pays pilote de l'initiative du Cadre d'accélération des OMD (MAF), le Belize a décelé des insuffisances dans la gouvernance de la gestion du secteur de l'eau et tiré des enseignements clefs sur la voie à suivre, en particulier la nécessité d'adopter une approche multisectorielle plus ferme de la bonne gouvernance et de renforcer le cadre institutionnel dans lequel les conseils villageois fonctionnent en mettant fortement l'accent sur la transparence. Dans son examen, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) recommande la poursuite de l'appui programmé pour la présentation de rapports sur les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, étant donné que l'examen périodique universel (A/HRC/12/4, par. 7) fait observer que « le Belize était fermement attaché au cadre normatif des droits de l'homme mais avait du mal à le rendre pleinement opérationnel », ainsi qu'un soutien à la création de mécanismes de coordination du développement, confirmé par les premiers succès obtenus par les groupes de coordination sur la sécurité et l'égalité des sexes.

6. **Pauvreté/Égalité des sexes.** En examinant les graves problèmes d'inégalité, qui influent sur le développement national, les partenaires nationaux appuyés par le PNUD ont réussi à créer une structure d'analyse de l'égalité des sexes et de la

politique au Belize dotée de 16 membres. Cela a ainsi permis la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de sensibilisation destinée à remédier aux problèmes structurels, sociaux et culturels qui empêchent les femmes de participer pleinement à la politique électorale. Le PNUD a également aidé à l'élaboration des cinquième et sixième rapports uniques présentés au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, ainsi qu'à l'évaluation des capacités du Département des affaires féminines afin de faciliter son remplacement par les Services des affaires féminines. Les enseignements tirés de ces interventions portent notamment sur la nécessité d'assurer une meilleure coordination entre les organismes des Nations Unies et les groupes de parties prenantes.

7. **Développement durable/réduction des risques de catastrophe.** Le PNUD a axé son appui sur l'amélioration des capacités institutionnelles du pays en matière de gestion rationnelle de sa base de ressources naturelles, et de préparation et d'adaptation aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. Le soutien apporté aux stratégies nationales dans les domaines de la biodiversité, de la gestion durable des terres, du développement rural, de la gestion intégrée des ressources en eau, de la gestion rationnelle des produits chimiques et des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets a contribué à la réalisation de l'objectif global de protection de la base des ressources naturelles du pays. Selon une évaluation du PNUAD, le soutien des Nations Unies (par exemple, l'appui technique, financier et aux campagnes de sensibilisation du PNUD) au Belize serait parfaitement adapté aux efforts d'élaboration de politiques et de plans relatifs à l'internalisation des trois Conventions de Rio et d'un programme de développement durable pour le pays. Les évaluations internes aux programmes [par exemple celles des projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)] ont montré la nécessité d'investir dans des interventions s'inscrivant dans le cadre de stratégies nationales de lutte contre les changements climatiques, et plus particulièrement la nécessité d'encourager leur intégration dans l'ensemble des ministères. Ces évaluations ont également révélé des lacunes au sein de la structure nationale qui s'expliquent principalement par l'absence d'une stratégie officielle de développement durable national. L'évaluation du PNUAD indique que l'appui conjoint fourni par les Nations Unies au Gouvernement pour qu'il soit mieux à même d'effectuer des bilans de catastrophe complets a été très efficace. Cette même évaluation prévoit la nécessité d'orienter l'appui ultérieur vers les efforts d'atténuation de la vulnérabilité et de réduction des risques qui seront déployés au niveau des collectivités locales, et de réorienter les interventions dans ce sens.

8. **VIH/sida.** En sous-tendant les efforts nationaux visant à réduire le taux de prévalence du VIH/sida (les données publiées par le Gouvernement indiquent que le nombre de nouveaux cas de VIH n'a pas augmenté pendant la période évaluée par le PNUAD), les activités de sensibilisation et d'assistance technique menées conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies ont contribué à renforcer l'action nationale (plus précisément, en améliorant le système informatique et l'élaboration de politiques sanitaires), en étendant la couverture et en relevant la qualité des services de soins de santé. Ces interventions ont porté notamment sur les services de prévention et de soin du VIH, appuyés par le PNUD dans les districts de Belize et Stann Creek, comme l'indique le rapport intérimaire du projet du Fonds mondial série 9. L'évaluation du PNUAD souligne également la nécessité de rester vigilant et de poursuivre le soutien dont le Belize a impérativement besoin pour atteindre les OMD relatifs à la santé.

9. Au niveau opérationnel, ce qui ressort notamment de l'examen des processus internes, c'est l'amélioration de la coordination entre les bureaux d'El Salvador et de Belize [par exemple le plan d'action national (PAN)]. Tandis qu'au sein du bureau, il y a lieu d'améliorer le recouvrement des coûts pour hisser les réserves à leur niveau optimal et de renforcer les capacités d'utilisation par le personnel, de nouvelles politiques et procédures, des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), d'Atlas, de l'intranet et de Teamworks. En matière de capacités de programmation, le bureau s'est attaché à exploiter ses réseaux régionaux et sous-régionaux pour permettre aux membres du personnel d'améliorer leurs connaissances et d'être mieux au fait des débats d'orientation.

III. Programme proposé

10. Les grandes lignes du descriptif de programme de pays (PNUD-Belize) proposé pour 2013-2017 découlent directement du PNUAD-Belize pour 2013-2017, lui-même inspiré des priorités du Gouvernement présentées dans des documents stratégiques tels que Horizon 2030. La stratégie de mise en œuvre reste fondée sur des interventions en aval et sur des prescriptions de politique et une sensibilisation en amont, prenant en compte la Stratégie d'avancée vers les OMD du PNUD, et se concentrera sur les quatre domaines définis ci-après.

11. **Promotion de l'équité dans les droits de l'homme.** Outre les efforts de prise en compte de l'approche fondée sur les droits de l'homme et des aspects relatifs à l'égalité des sexes dans les activités de programmation en cours (conception, mise en œuvre, évaluation), le PNUD appuiera la présentation de rapports sur les traités relatifs aux droits de l'homme, en s'attachant plus particulièrement à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Le programme vise à susciter dans l'élaboration de politiques une prise de conscience plus aiguë des normes en matière de droits de l'homme et à établir des bases saines pour améliorer l'utilisation des informations sur les droits de l'homme dans la formulation des stratégies nationales de développement. Grâce à une collaboration permanente avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCR) et d'autres organismes des Nations Unies, le programme s'emploiera à renforcer les capacités institutionnelles et techniques des entités nationales participant à l'enseignement et au suivi des droits de l'homme. À cet égard, une fois terminée l'évaluation des capacités du Ministère des affaires étrangères, le PNUD aidera ce dernier à suivre les rapports et à mettre en œuvre les recommandations, en facilitant la collaboration interministérielle et l'utilisation des données relatives aux droits de l'homme dans l'élaboration des politiques.

12. **Promotion du bien-être économique et social, de la sécurité des citoyens et de la justice.** En donnant la priorité aux interventions qui contribuent le plus aux OMD dont la réalisation traîne ou progresse lentement, le PNUD a choisi à l'égard du bien-être économique et social notamment comme approche de faire de l'agriculture et des activités liées à la chaîne de valorisation des moyens de réduire la pauvreté et d'atteindre les objectifs nationaux de sécurité alimentaire. L'exécution d'un tel programme nécessite l'établissement d'un partenariat stratégique avec le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO). Les interventions destinées à planifier et renforcer les capacités nationales dans les secteurs sociaux et de production pour faire face aux effets éventuels des

changements climatiques font partie intégrante du résultat escompté en termes de capacité de résistance sociale et économique. Le PNUD collaborera avec des partenaires de développement nationaux et internationaux pour promouvoir les PME afin qu'elles créent des emplois, particulièrement chez les femmes et les jeunes marginalisés. Les programmes d'autonomisation des jeunes se concentreront sur l'amélioration des compétences professionnelles de ces derniers et la création d'emplois en leur faveur, tout en renforçant les capacités d'application de l'état de droit et en soutenant les mécanismes facilitant l'accès à la justice. Le programme proposé appuiera également le renforcement des capacités du mécanisme de coordination de pays du Fonds mondial et de la Commission nationale sur le sida, notamment par le biais du groupe thématique des Nations Unies sur le VIH/sida. En outre, en partenariat avec le PAHO et d'autres organismes des Nations Unies, le PNUD s'efforce d'élargir son soutien aux initiatives du Gouvernement en matière de santé au-delà du VIH, afin d'englober les populations les plus à risque, la tuberculose et la discrimination dans l'accès aux services de santé, ainsi que le renforcement du système de santé.

13. Prise en compte de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, de la réduction des risques de catastrophe et des changements climatiques dans les politiques publiques et les processus de développement. Le PNUD mettra l'accent sur le renforcement des capacités nationales en vue d'une gestion efficace des terres et des ressources en eau, ainsi que sur la création de liens entre la pauvreté et l'environnement dans les processus nationaux de planification et d'élaboration de politiques à moyen et long terme. Le programme de travail proposé a un objectif spécifique, à savoir l'alignement de la gestion de la base de ressources naturelles du pays sur ses besoins en termes de développement économique. La principale initiative d'appui du PNUD est l'élaboration d'une stratégie complète de développement durable qui étudiera la possibilité d'une transition du pays vers une économie verte et à faible émission de carbone. L'élaboration récente de la Politique énergétique nationale offrira d'autres possibilités de mener des activités de soutien axées spécifiquement sur la viabilité énergétique et la sécurité énergétique nationale. Les interventions prévues dans le cadre de ce thème de programmation portent notamment sur l'amélioration de la gouvernance des ressources hydrauliques et foncières, la protection des services environnementaux et le maintien de la productivité de la base de ressources, ainsi que la promotion de moyens de subsistance durables, notamment dans le contexte du développement rural. Les efforts d'amélioration des cadres réglementaires qui soutiennent l'intégration des accords multilatéraux sur l'environnement se poursuivront, l'accent étant mis sur la création et le maintien des synergies thématiques transversales, permettant de faire ressortir le potentiel de réduction de la pauvreté des pratiques rationnelles de gestion des ressources naturelles. Le changement climatique étant encore considéré comme un sujet technique, plutôt que comme un problème interministériel, le PNUD appuiera des exercices d'évaluation nationaux visant à déterminer les capacités actuelles de gestion intégrée des changements climatiques. Il soutiendra également les efforts nationaux destinés à créer un bureau des changements climatiques au sein du Gouvernement du Belize, chargé principalement de la coordination de la planification et de la lutte contre les changements climatiques, ainsi que de la prise en compte de ces changements dans l'ensemble des secteurs nationaux. Dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et après l'évaluation du PNUAD, le PNUD appuiera la prise en compte de cet aspect dans la planification de mécanismes d'intervention, en s'intéressant aux capacités locales/communautaires.

14. Amélioration de la gouvernance démocratique, du renforcement des capacités, de l'efficacité et des moyens d'intervention. Le PNUD appuiera les efforts du Gouvernement visant à renforcer les principales fonctions de l'administration publique et les systèmes de base pour une fourniture efficace des services, améliorant ainsi la transparence, la participation des femmes et des groupes exclus à la politique, la sécurité des citoyens et la coordination de l'aide. En ce qui concerne la coordination du développement, le PNUD collaborera étroitement avec le Ministère du développement économique, en soutenant les efforts de gestion et de suivi de l'aide au développement. Le PNUD contribuera à l'amélioration de la responsabilisation et de la transparence du secteur public, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption et à la Convention interaméricaine contre la corruption (ratifiée par le Belize en 2002), en apportant un appui technique et financier. À plus long terme, il s'agira de renforcer la séparation entre les fonctions politiques et administratives de l'administration publique, en appuyant également le contrôle exercé par l'opinion publique (par les médias et les organisations non gouvernementales) sur les fonctions exécutives. La programmation du PNUD prévoit également des efforts continus de sensibilisation en faveur de la participation à la vie politique et de renforcement des capacités des groupes de la société civile, notamment les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les minorités, en matière de gouvernance nationale. Enfin, le PNUD appuiera les aspects de mise en œuvre de la stratégie de sécurité des citoyens du Gouvernement (à savoir « RESTORE Belize ») et la coordination des donateurs dans ce domaine, en encourageant une réaction bien définie face aux priorités du Gouvernement en matière de lutte contre la criminalité.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

15. Le PNUD manifeste une nette préférence pour l'exécution nationale, mais il arrive qu'il soit fait appel à l'une des méthodes suivantes : a) exécution directe par le PNUD; b) exécution par un organisme des Nations Unies; c) exécution directe par des organisations non gouvernementales (nationales ou internationales); et d) exécution par une organisation intergouvernementale. Le PNUD continuera à assurer l'harmonisation et la normalisation entre les organismes des Nations Unies, en appliquant des modalités telles que la Politique harmonisée concernant les transferts de fonds (HACT). Les solutions apportées aux problèmes opérationnels identifiés doivent nécessairement prévoir l'établissement d'une feuille de route sur cinq ans, afin d'aligner de manière stratégique les capacités opérationnelles sur l'orientation des programmes du PNUD et d'assurer la viabilité du bureau. En ce qui concerne la stratégie de partenariat, le programme continuera de s'appuyer sur son partenariat avec les pouvoirs publics à tous les niveaux, avec les partenaires du développement, la société civile, le système des Nations Unies, le secteur privé et les milieux universitaires, tout en collaborant étroitement avec les institutions financières internationales (IFI). Les modalités de partenariat comprendront la programmation conjointe avec d'autres organismes des Nations Unies et des donateurs bilatéraux tels que les États-Unis, le Royaume-Uni et le Mexique, entre autres. Le Gouvernement pourrait demander au PNUD de recourir à la procédure d'approbation accélérée au cas où il faudrait réagir rapidement face à une crise imprévue.

16. **Suivi et évaluation.** Le PNUD renforcera les capacités de suivi et d'évaluation du bureau de pays et nationales. Une évaluation de résultats et des évaluations à échéance des programmes de pays sont prévues, avec des données ventilées par sexe. Elles suivront le calendrier du cadre de suivi et d'évaluation du PNUAD, et seront assorties d'examens périodiques des programmes et des projets au niveau interinstitutionnel, ainsi que d'une assistance au titre de la production des rapports sur les OMD. Le PNUD surveillera de près les risques graves susceptibles d'influer sur les résultats des programmes de pays, notamment les catastrophes naturelles et la sécurité des citoyens. Les stratégies d'atténuation porteront essentiellement sur le renforcement de la communication avec les partenaires nationaux.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Belize (2013-2017)

Priorité ou objectif national : Citoyens bien portants et productifs à tous les âges de leur vie

Programme de pays/résultat escompté 1 du PNUAD : D'ici à 2017, une culture des droits de l'homme et d'équité aura été institutionnalisée à tous les niveaux.

Indicateur de résultat : Nombre de lois et de politiques de réforme législatives édictées pour respecter les normes internationales

Domaine de priorité du plan stratégique : Réduction de la pauvreté et réalisation des OMD

<i>Contribution du Gouvernement partenaire</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs de résultat, niveaux de références et niveaux cibles pour les contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur de l'exécution des produits du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
<p>Création d'une culture des droits de l'homme : Coordination entre les ministères de tutelle, les organismes publics et la société civile pour contrôler et intégrer les droits de l'homme dans la politique nationale</p> <p>Garantie des droits fondamentaux des populations pauvres et marginalisées : Appuyer les efforts communautaires, faciliter le renforcement du système</p>	<p>a) Coordination et collaboration en réseau entre les ministères de tutelle, les organismes publics et la société civile pour appliquer, contrôler et intégrer les mécanismes relatifs aux droits de l'homme dans les processus de la politique nationale</p> <p>b) Appuyer la coordination de la mise en réseau, fournir une assistance temporaire et des contributions</p>	<p>Le PNUD appuiera le renforcement des capacités de contrôle et de mise en œuvre de la législation relative aux droits de l'homme.</p> <p>Le PNUD appuiera le renforcement des capacités des organismes publics ou non pour l'offre de nouveaux moyens de subsistance et des services d'appui.</p>	<p>Indicateur 1 : Existence d'un groupe des droits de l'homme interministériel opérationnel; Niveau de référence : Pas de groupe des droits de l'homme interministériel; Niveau cible : Création d'un groupe des droits de l'homme interministériel</p> <p>Indicateur 2 : Existence de systèmes d'information ventilée sur la situation de la main-d'œuvre et de l'emploi; Niveau de référence : Augmentation du taux de chômage des jeunes et des femmes; Niveau cible : Contribuer à l'accélération de la réalisation des OMD 1 et 3</p>	<p>Mieux faire connaître et appliquer les droits de l'homme dans l'élaboration des politiques; Renforcement du rôle de contrôle des rapports et de mise en œuvre des mesures prônées dans le rapport périodique universel; plans d'action pour combler les lacunes</p>	<p>Ressources ordinaires : 0,020</p> <p>Autres ressources : 0,125</p>

Priorité ou objectif national : Citoyens en bonne santé et productifs à tous les âges de leur vie

Programme de pays/résultat escompté 2 du PNUAD : D'ici à 2017, les questions transversales liées à de l'environnement, à la réduction des risques de catastrophe et aux changements climatiques sont prises en compte dans les politiques publiques et les processus de développement.

Indicateur de résultat : Émissions de gaz à effet de serre par rapport au PIB, indice PVI (Prevalent Vulnerability Index), indice de performance environnementale

Domaine de priorité du plan stratégique : Environnement et développement durable

<i>Contribution du Gouvernement partenaire</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs de résultat, niveaux de références e niveaux cibles pour les contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur de l'exécution des produits du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
Coordination nationale des initiatives de lutte contre le VIH entre les différents acteurs	Appui à l'amélioration des systèmes sanitaires des districts et stratégies	Action en faveur du renforcement des capacités nationales de gestion	Indicateur 1 : Prévalence du VIH chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans; Niveau de référence : 1,01 % (session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida	Élargissement des mesures de prévention et de sensibilisation à fort impact,	Ressources ordinaires : 0,016
institutionnels et non gouvernementaux, capacité de coordonner l'accès aux systèmes ruraux d'approvisionnement en eau et aux services d'assainissement améliorés	d'intervention axée sur des campagnes intégrées (Ministère de la santé), rôle de chef de file du Ministère du développement rural dans l'amélioration de la transparence et des résultats des conseils de gestion de l'eau	décentralisée de la fourniture de soins de santé et de traitement des maladies sexuellement transmissibles, du VIH et de la tuberculose (MST/VIH/TB), renforcement des capacités de planification des conseils de gestion de l'eau et création d'un système d'étalonnage	2010); Niveau cible : 0,72 % (2015) Indicateur 2 : Nombre de conseils de gestion de l'eau avec une évaluation basée sur les résultats; Niveau de référence : 0; Niveau cible : 10	renforcement des capacités du Ministère de la santé en matière de coordination de l'accès aux systèmes d'approvisionnement en eau et aux services d'assainissement en milieu rural	Autres ressources : 2,029

Priorité ou objectif national : Protection de l'environnement, en tant que source et base du progrès économique et social

Programme de pays/résultat escompté 3 du PNUAD : D'ici à 2017, une culture des droits de l'homme et d'équité aura été institutionnalisée à tous les niveaux.

Indicateur de résultat : Nombre de lois et de politiques de réforme législatives édictées pour respecter les normes internationales

Domaine de priorité du plan stratégique : Réduction de la pauvreté et réalisation des OMD

<i>Contribution du Gouvernement partenaire</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs de résultat, niveaux de références e niveaux cibles pour les contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur de l'exécution des produits du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
<p>a) Gestion durable des ressources naturelles : Coordination entre les ministères concernés, capacités du personnel à mettre en œuvre les politiques et à prendre en compte les questions de l'environnement, de la réduction des risques de catastrophe et les aspects liés aux changements climatiques</p> <p>b) Gestion globale des catastrophes : intégration des objectifs du mécanisme de gestion globale des catastrophes dans les cadres de planification, coordination des ministères concernés</p>	<p>a) Coordination et collaboration en réseau entre les organisations non gouvernementales, le secteur privé, la société civile et d'autres organismes des Nations Unies, assistance technique pour promouvoir les principes du développement durable</p> <p>b) Coordination et collaboration en réseau entre les organisations non gouvernementales, le secteur privé, la société civile et d'autres organismes des Nations Unies</p>	<p>Une assistance technique et une aide financière limitée sont fournies pour renforcer les capacités du Gouvernement et de la société civile à prendre des mesures éclairées relatives aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe. Aide à l'élaboration de programmes nationaux et aux efforts de collecte de fonds.</p>	<p>Indicateur 1 : Existence de cadres/capacités nationaux intégrés de gestion de l'eau et d'utilisation des terres, et mécanisme de gestion globale des catastrophes; Niveau de référence : Cadre de gestion des ressources fragmenté ou inexistant, absence de cadre global de développement durable, capacité limitée de participation des communautés locales aux efforts du mécanisme de gestion globale des catastrophes (seulement 15 % des communautés côtières ont fait l'objet d'évaluations de vulnérabilité et de capacités); Niveau cible : 50 % des communautés côtières ont fait l'objet d'évaluations de vulnérabilité, structures institutionnelles appropriées pour la gestion de l'eau et de l'utilisation des terres identifiées et opérationnelles</p> <p>Indicateur 2 : Existence d'un bureau national des changements climatiques chargé d'intégrer les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets; Niveau de référence : Actuellement, les changements climatiques sont une question technique gérée par le Ministère de l'environnement; Niveau cible : Un bureau national des changements climatiques doté d'une structure définie et opérationnelle</p>	<p>Capacités de gestion des terres et des ressources en eau renforcées, stratégie de développement durable élaborée, capacités de gestion globale des catastrophes renforcées aux niveaux locaux</p> <p>Politique nationale globale sur les changements climatiques élaborée, appui aux plans d'adaptation sectorielle, cadre national de gestion des changements climatiques opérationnel</p>	<p>Ressources ordinaires : 0,1</p> <p>Autres ressources : 8,7</p>

Priorité ou objectif national : Une société démocratique et des systèmes de gouvernance efficaces

Programme de pays/résultat escompté 4 du PNUAD : D'ici 2017, la gouvernance démocratique, le renforcement des capacités, l'efficacité et les moyens d'intervention seront améliorés.

Indicateur de résultat : Nombre d'homicides pour 100 000 habitants, pourcentage de femmes à la Chambre des représentants

Domaine de focalisation du plan stratégique : Gouvernance démocratique

<i>Contribution du Gouvernement partenaire</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateurs de résultat, niveaux de références e niveaux cibles pour les contributions du PNUD</i>	<i>Indicateur de l'exécution des produits du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
Le Gouvernement est déterminé à mettre des mesures en œuvre et respecte les normes établies dans les obligations internationales.	Les médias, la société civile et les organisations internationales collaborent et sont capables de participer aux initiatives en matière de transparence, de responsabilisation et de sécurité des citoyens.	Le PNUD encouragera et favorisera le débat sur la transparence, la responsabilisation et la participation des femmes à la vie politique, tout en renforçant les capacités des organisations de sécurité.	Indicateur 1 : Nombre d'institutions ayant des plans de travail budgétisés pour mettre en œuvre RESTORE Belize; Niveau de référence : Plans RESTORE Belize pas encore budgétisés; Niveau cible : 10 organisations de la société civile et du secteur public mettent en œuvre des aspects de RESTORE Belize Indicateur 2 : Nombre de lois élaborées et présentées à l'Assemblée nationale pour promouvoir la transparence; Niveau de référence : Convention des Nations Unies contre la corruption non ratifiée; Niveau cible : Signature et application de la Convention	Accès à la justice et capacités des pouvoirs publics et de la société civile renforcées Capacités de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption	Ressources ordinaires : 0,1 Autres ressources : 1,95